

Les principaux résultats

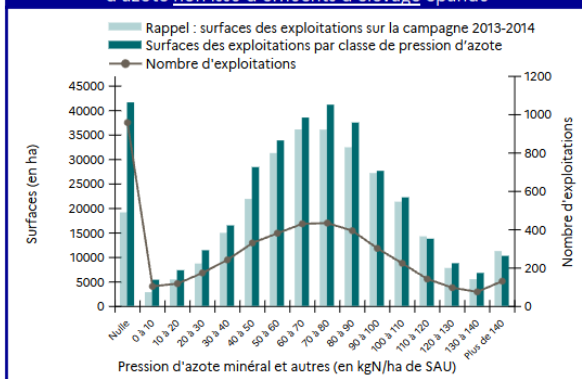
Département du Morbihan

Juillet
2026

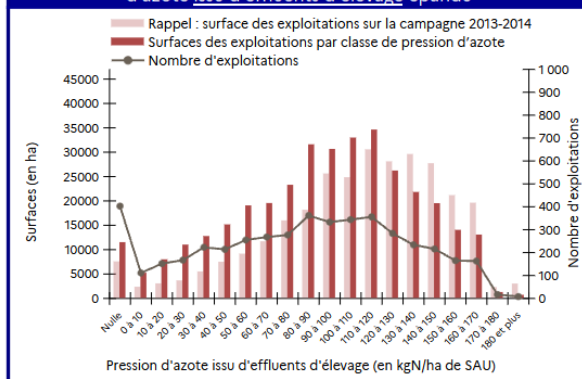
Nombre de déclarants produisant ou épandant de l'azote dans le département	4 947
Nombre de déclarants PAC ayant des terres dans le département en 2025 qui ont déclaré leurs flux d'azote	4 523
Part des déclarants de la PAC 2025 qui ont déclaré leurs flux d'azote	93,7 %
Surfaces déclarées à la PAC en 2025 dans le département associées à une déclaration de flux d'azote	350 751 ha
Part des surfaces déclarées à la PAC en 2025 associée à une déclaration de flux d'azote	97,6 %
Pression d'azote issu d'effluents d'élevage	92,6 kgN/ha de SAU
Pression d'azote non issu d'effluents d'élevage (minéral, boues de station, produits normés ou homologués...)	66,4 kgN/ha de SAU
Pression d'azote total épandu	158,9 kgN/ha de SAU
Valeur de référence	181,1 kgN/ha de SAU

DÉCLARATIONS DE FLUX D'AZOTE
CAMPAGNE 2024 - 2025

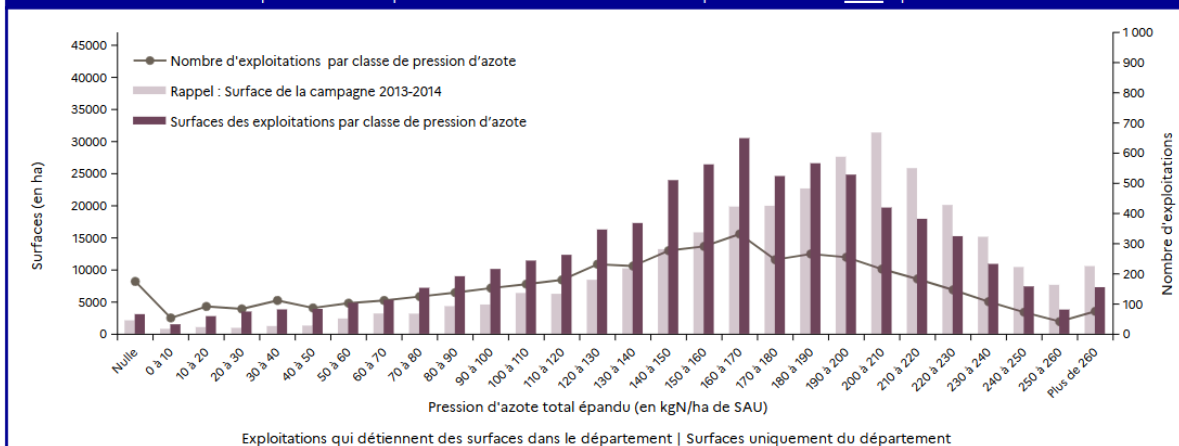
Répartition des exploitations et des surfaces selon leur pression d'azote non issu d'effluents d'élevage épandu

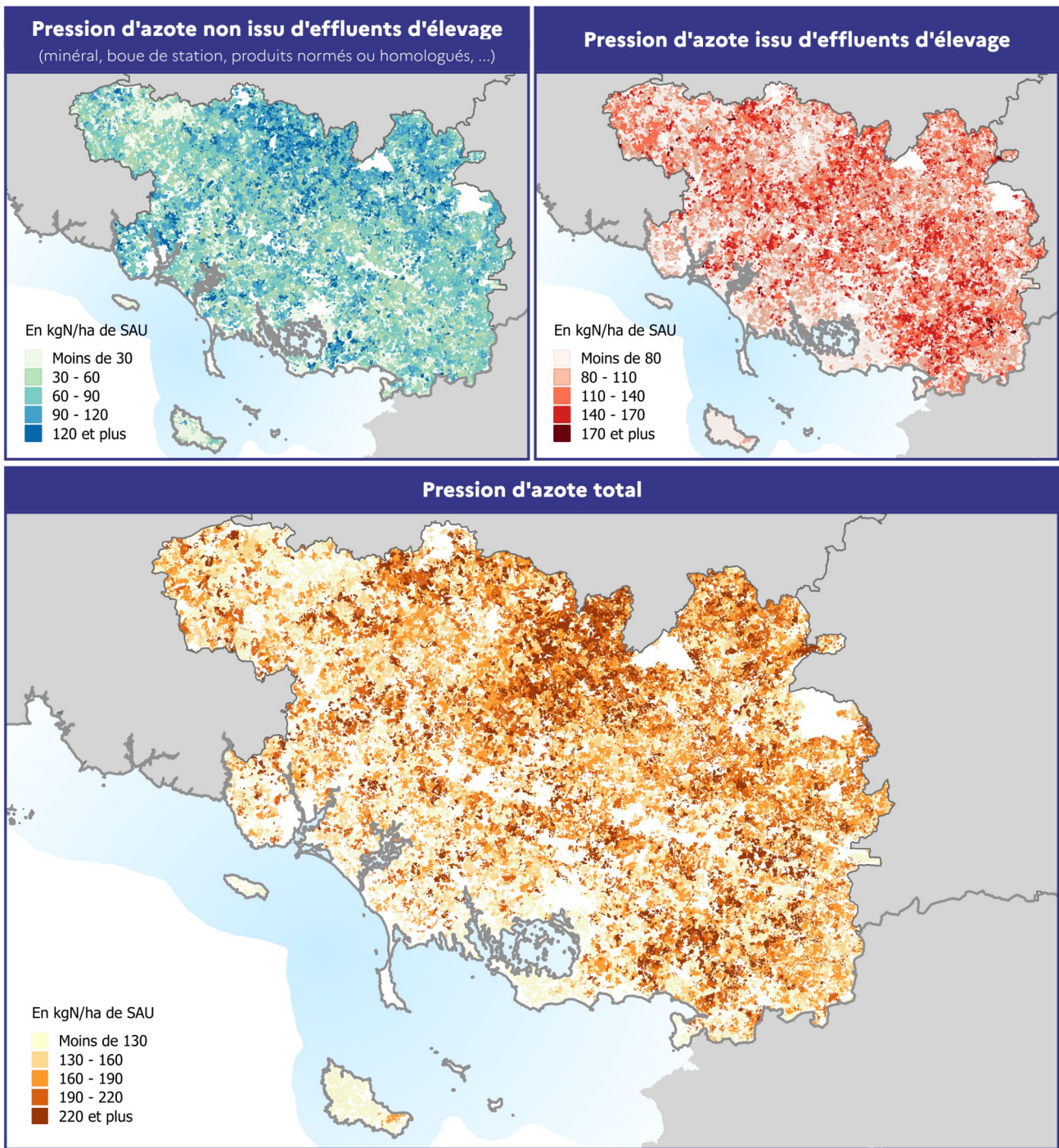


Répartition des exploitations et des surfaces selon leur pression d'azote issu d'effluents d'élevage épandu



Répartition des exploitations et des surfaces selon leur pression d'azote total épandu





Réalisation : Draaf Bretagne/Srise/MP

Sources : ASP/RPG 2025 - DFA 2024-2025

Méthodologie

Afin de cartographier l'azote épandu sur la zone de surveillance correspondant au département, les déclarations de flux d'azote des exploitations agricoles ont été rapprochées des déclarations des surfaces de la PAC 2025. Pour chaque déclaration d'azote, une pression à l'exploitation a été déterminée conformément à l'arrêté du 7 mai 2012 (azote produit par les animaux auquel on ajoute les apports d'azote – minéraux ou apports extérieurs – auquel on soustrait les traitements et les exports en prenant en compte les effets de stockage). Les quantités obtenues ont ensuite été réparties dans les départements au prorata des surfaces exploitées dans chaque département.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan

1 allée du Général Le Troadec

BP 520 – 56019 VANNES CEDEX

Téléphone 02 97 68 12 00

Courriel : ddtm@morbihan.gouv.fr